

Rechercher les archives du cabinet du préfet (1940-2020)

Le préfet, représentant de l'État dans le département, est chargé de mettre en œuvre les politiques gouvernementales. Son cabinet l'aide à gérer les affaires locales, notamment la sécurité, la communication, les événements, les affaires politiques et sociales ainsi que le lien avec la population.

Un outil d'aide à la recherche



Outil d'aide à la recherche disponible sur le site internet des Archives départementales de Maine-et-Loire, développé par Camille Pillot, stagiaire, juin 2025.

La carte mentale propose une navigation en cinq rubriques et permet de repérer des cotes (références archives) des documents répertoriés. Les pistes présentées ici ne sont pas exhaustives et sont issues de choix qui ont pour but d'aider à démarrer une recherche.



Les archives ne sont pas numérisées. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les instruments de recherche en ligne et en salle de lecture ou contacter par mail les archives départementales à l'adresse suivante en utilisant le [formulaire en ligne](#).

Mode d'emploi

- 1- Accéder à la carte mentale : [lien](#)
- 2- Choisir l'icône pour accéder à une description de la thématique sélectionnée
- 3- Dérouler les sous-thèmes associés et refermez les branches en cliquant à nouveau sur l'icône
- 4- Accédez aux cotes des documents avec leur période chronologique et un indicateur de communicabilité :
 - Les documents sont librement consultables en salle de lecture
 - Les documents peuvent être soumis à un délai de communicabilité. Se rapprocher des agents en salle de lecture